



UNHCR

APPEL GLOBAL 2015 ACTUALISATION

ÉGYPTE



Présence prévue

Nombre de bureaux	2
Total personnel	276
Effectif international	41
Effectif national	106
JEA	1
Volontaires des Nations Unies	58
Autres	70

Le plan 2015 en bref*

250 000	Personnes relevant de la compétence du HCR
85,2 millions de dollars E.-U.	Besoins financiers globaux
35 000	Enfants réfugiés enregistrés ciblés pour être inscrits à l'école primaire
3 500	Départs de réfugiés aux fins de réinstallation (estimation)
12 000	Foyers ciblés pour bénéficier d'une aide en espèces

* Tous les chiffres sur les personnes relevant de la compétence du HCR se réfèrent à des projections pour la fin 2015 réalisées à partir d'informations disponibles au moment de la planification (mi-2014).

| Aperçu |

Environnement opérationnel

- L'Égypte est signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés et de son Protocole de 1967, ainsi que de la Convention de l'OUA de 1969. Cependant, comme le pays n'a pas encore mis en place de procédures et d'institutions nationales en matière d'asile, le HCR assume les responsabilités de tous les aspects relatifs à l'enregistrement, la délivrance de documents et la détermination du statut de réfugié conformément au Protocole d'accord signé en 1954 avec le Gouvernement égyptien.
- L'instabilité qui perdure en Égypte, et qui règnera probablement encore en 2015, affecte l'environnement de protection pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Cela conduit à une implication plus importante du HCR dans les programmes d'aide et les interventions dans le domaine de la protection, notamment pour l'obtention de permis de séjour et la lutte contre les arrestations arbitraires, les expulsions et le harcèlement.
- Bien que le Gouvernement accorde un certain accès aux systèmes publics de soins de santé primaire et d'éducation, les soins publics spécialisés pour les maladies chroniques et les interventions en matière de rééducation ne sont pas accessibles aux personnes relevant de la compétence du HCR, pas plus que les divers dispositifs nationaux d'assurance publique. La capacité d'absorption dans les écoles publiques demeure problématique en raison de la surpopulation et du manque d'enseignants.
- Dans un environnement politique et socio-économique tendu où les

réfugiés et les demandeurs d'asile ont du mal à joindre les deux bouts, l'Égypte va certainement connaître un nombre croissant de personnes prêtes à prendre des risques pour rejoindre l'Europe par la mer, en recourant aux réseaux de passeurs et de trafiquants.

- Un nombre croissant de demandeurs d'asile originaires du Soudan du Sud et du Soudan ont été enregistrés par le HCR en Égypte.
- Le HCR a trouvé un accord avec les autorités égyptiennes

concernant le transfert de plusieurs centaines de réfugiés et demandeurs d'asile du camp de Salloum (proche de la frontière entre l'Égypte et la Libye) vers le Caire, en attendant leur départ vers des pays de réinstallation ou d'autres solutions durables.

Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2015, les principales personnes relevant de la compétence du HCR sont les réfugiés originaires de la République arabe syrienne (Syrie) et les autres réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines, parmi lesquels : des Soudanais ayant fui la violence dans différentes régions du Soudan ; des Soudanais du Sud fuyant le récent conflit interne déclenché en décembre 2013, ainsi que ceux qui

se trouvent en Égypte depuis plusieurs décennies ; des réfugiés somaliens ayant fui la situation sécuritaire dans leur pays ; des réfugiés érythréens ayant cherché asile en raison de violations des droits de l'homme ou de la conscription forcée ; des réfugiés éthiopiens ayant fui des persécutions politiques ; et des réfugiés iraqiens.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2015		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Somalie	6 300	6 300	7 000	7 000
	Soudan	15 000	15 000	19 000	19 000
	Rép. arabe syrienne	140 000	140 000	120 000	120 000
	Divers	79 600	9 600	82 200	11 200
Demandeurs d'asile	Ethiopie	2 900	2 900	2 810	2 810
	Somalie	1 800	1 800	1 400	1 400
	Soudan	15 500	15 500	12 060	12 060
	Divers	6 700	6 700	6 100	6 100
Apatrides	Apatrides	20	20	20	20
Total		267 820	197 820	250 600	179 600

| Réponse |

Besoins et stratégies

En 2015, le HCR se concentrera essentiellement sur la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile qui vivent en Égypte en effectuant l'enregistrement individuel, conformément aux standards du HCR, la détermination du statut de réfugié et la recherche de solutions durables lorsque cela est faisable.

Un objectif prioritaire du HCR sera la protection des réfugiés contre la violence et l'exploitation, en renforçant en particulier les mesures de réponse contre la violence sexuelle et sexiste.

En outre, compte tenu de l'environnement de protection et opérationnel difficile, le HCR continuera de travailler

étroitement avec ses partenaires juridiques en 2015 et mettra en particulier l'accent sur le plaidoyer et la communication afin de prévenir la détérioration continue de la manière dont les personnes relevant de sa compétence sont perçues.

Le HCR interviendra tout au long de l'année auprès du Gouvernement et des autorités concernées afin de prévenir le refoulement, de soulever les questions relatives à la détention arbitraire et d'assurer l'application de la loi aux réfugiés victimes de crimes conformément aux procédures prévues.

Avec ses partenaires, le HCR aidera financièrement les réfugiés les plus vulnérables et renforcera les activités de subsistance et les dispositifs de microfinance destinés en particulier à ce groupe.

Le HCR poursuivra également son programme de formation du Gouvernement, élargissant le public cible au ministère des Affaires étrangères et au ministère de la Solidarité sociale pour les inclure dans les discussions relatives aux politiques à mettre en œuvre.

Objectifs et cibles prioritaires en 2015

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2015.

À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (**Activités prévues**) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (**Cible globale en 2015**) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (**Écart potentiel**). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources

qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (**Domaine prioritaire**). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2015 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS			
Accès aux procédures et qualité des procédures de détermination du statut de réfugié améliorés			
En 2015, le HCR continuera d'assumer l'ensemble des responsabilités relatives à tous les aspects liés à l'enregistrement, la délivrance de documents et la détermination du statut de réfugié en Égypte. Il maintiendra le volume de personnel chargé de la détermination du statut de réfugié recruté en 2014 afin de réduire les délais d'attente en première instance pour les personnes nouvellement enregistrées relevant de sa compétence, tout en réduisant le nombre de dossiers en suspens.			
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR reçues en entretien pendant l'année	Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines	100%	35%
	Réfugiés et demandeurs d'asile de Syrie	2 000	500
SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION			
Risque réduit de violence sexuelle et sexiste et qualité de la réponse améliorée			
Le HCR et ses partenaires prévoient d'améliorer la formation, les mesures de prévention et de réponse, ainsi que l'assistance juridique liées à la violence sexuelle et sexiste afin de renforcer le soutien aux victimes de violence sexuelle et sexiste.			
Nombre d'incidents de violence sexuelle et sexiste déclarés pour lesquels les victimes bénéficient d'une assistance juridique	Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines	30	Domaine prioritaire
	Réfugiés et demandeurs d'asile de Syrie	40	Domaine prioritaire

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
Produits de base et articles ménagers en quantité suffisante pour la population			
En 2015, le HCR et ses partenaires prévoient d'offrir une assistance financière limitée mais vitale à quelque 35 000 personnes vulnérables dans un pays qui, en 2014, a connu une inflation de plus de 12 pour cent pour la plupart des produits alimentaires.			
Nombre de ménages bénéficiant d'allocations en espèces	Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines	3 500	1 000
	Réfugiés et demandeurs d'asile de Syrie	12 000	3 000
État de santé de la population amélioré			
Le HCR continuera d'orienter les réfugiés vers les services publics de santé afin de réduire les coûts de santé directs et indirects, tout en maintenant les programmes clés contenant des aspects de protection. Le HCR fournira des soins de santé primaire aux personnes qui ne peuvent pas avoir accès aux services nationaux, par l'intermédiaire de ses partenaires Caritas et <i>Refuge Egypt</i> . Les personnes relevant de sa compétence souffrant de maladies chroniques bénéficieront tous les mois de médicaments requis, tandis que les cas de réfugiés ayant besoin de soins de santé tertiaire coûteux seront étudiés par le Comité de soins exceptionnels.			
Nombre de personnes orientées vers des soins de santé secondaire et tertiaire	Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines	30 000	5 000
	Réfugiés et demandeurs d'asile de Syrie	70 000	10 000
AUTONOMISATION ET AUTOGESTION COMMUNAUTAIRES			
Mobilisation communautaire renforcée et développée			
En 2015, le HCR et ses partenaires continueront de soutenir 12 organisations communautaires en leur accordant une allocation modeste pour mettre en place de petits projets au bénéfice de la communauté réfugiée. L'accent sera principalement mis sur l'autonomisation des femmes, le renforcement des capacités, la sensibilisation à la santé, le renforcement de l'autogestion, la coexistence et le rétablissement de la paix.			
Le HCR soutiendra également sept centres communautaires dans le Grand Caire et trois en dehors du Caire. Ces centres aident à organiser les activités communautaires et sont considérés comme importants pour les communautés réfugiées et les partenaires du HCR.			
Nombre de groupes communautaires soutenus	Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines	6	3
	Réfugiés et demandeurs d'asile de Syrie	6	2
SOLUTIONS DURABLES			
Potentiel en matière de réinstallation réalisé			
Étant donné le nombre limité d'autres solutions durables disponibles pour beaucoup de réfugiés en Égypte, en 2015, le HCR prévoit d'identifier 4 000 réfugiés ayant besoin d'une réinstallation et de soumettre leurs demandes à des pays tiers.			
Nombre de formulaires de réinstallation soumis	Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines	2 000	500
	Réfugiés et demandeurs d'asile de Syrie	2 000	500

| Mise en œuvre |

Coordination

Le HCR continuera de travailler en étroite collaboration avec le Service des réfugiés du ministère des Affaires étrangères et avec le ministère de l'Intérieur, ainsi qu'avec d'autres ministères.

Il poursuivra son partenariat étroit avec les ONG internationales et nationales, ainsi que ses efforts pour diversifier ses partenaires locaux. Il développera sa coopération avec les principales universités du Caire et continuera de coopérer étroitement avec d'autres agences des Nations Unies et la Ligue des États arabes.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Éducation

ONG :

Arab Council Supporting Fair Trials and Human Rights, Arab Medical Union, Arab Organisation for Human Rights, Care International-USA, Caritas Égypte, Egyptian Foundation for Refugee Rights, Mahmoud Society, Refuge Egypt, Resala Charity Organisation, Save the Children, Services de secours catholiques, Terre des Hommes

Autres :

British Council, FNUAP, Institut de formation et de services psycho-sociaux au Caire, PNUD, Souriyat Association, Tadamon, Université américaine du Caire, UN Habitat, UNICEF, UNOPS, Volontaires des Nations Unies

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministère des Affaires étrangères (Service des réfugiés), Ministère de l'Hébergement, Ministère de l'Intérieur, Ministère du Développement local, Ministère de la Solidarité sociale, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère de l'Éducation

ONG :

AMERA Legal Aid

Autres :

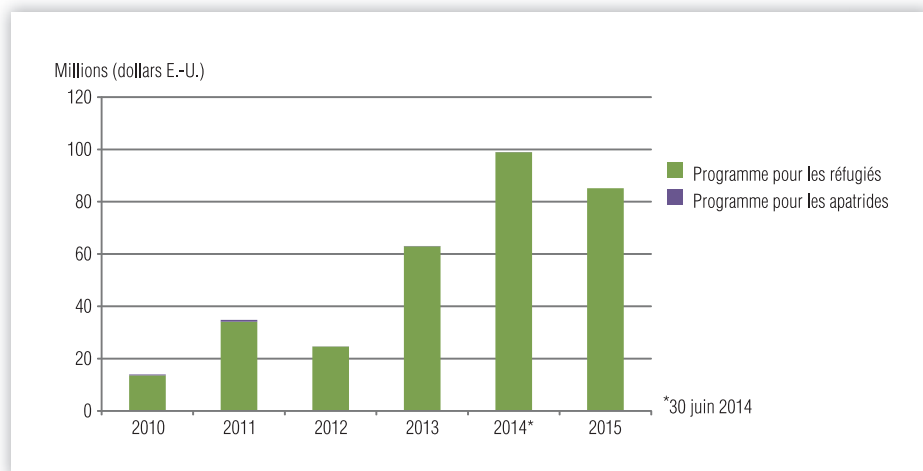
Baladilab Studio, Église du Sacré-Coeur, Fondation FARD, International Development Support and Consulting, Man Ahyaha, OCHA, Œcumène Studio, OIM, OMS, PAM, St. Andrew's Refugee Services, Takween Integrated Development

| Informations financières |

Au cours des deux dernières années, les besoins financiers pour l'opération du HCR en Égypte ont régulièrement augmenté suite à l'afflux des réfugiés syriens. Les besoins globaux pour 2015 sont estimés à 85,2 millions de dollars E.-U.

Les développements en cours en Iraq et en Syrie pourraient affecter ces besoins financiers durant l'année 2015 à la lumière des évaluations actuelles des besoins des personnes déplacées par les conflits dans ces pays. Les modifications seront présentées dans le Plan régional 2015 pour les réfugiés et la résilience (3RP) en ce qui concerne la situation en Syrie et dans un Appel supplémentaire en ce qui concerne la situation en Iraq.

Budget pour l'Égypte | 2010–2015



Budget 2015 pour le Bureau régional en Égypte | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
Budget révisé 2014 (30 juin 2014)	98 944 282	69 962	99 014 244
Environnement de protection favorable			
Accès à l'assistance juridique et recours	1 652 087	0	1 652 087
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1 098 731	0	1 098 731
Sous-total	2 750 818	0	2 750 818
Processus de protection et documents adéquats			
Identification des cas d'apatridie	182 933	0	182 933
Enregistrement et établissement de profils	4 492 862	0	4 492 862
Procédures de détermination du statut	1 706 496	0	1 706 496
Enregistrement et document d'état civil	103 312	0	103 312
Sous-total	6 485 603	0	6 485 603
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	2 110 359	0	2 110 359
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	703 901	0	703 901
Protection des enfants	2 804 770	0	2 804 770
Sous-total	5 619 029	0	5 619 029
Besoins de base et services essentiels			
Santé	10 753 997	0	10 753 997
Santé procréative et services liés au VIH	4 207 809	0	4 207 809
Articles ménagers et articles de base	26 480 296	0	26 480 296
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 341 806	0	1 341 806
Éducation	17 626 830	0	17 626 830
Sous-total	60 410 738	0	60 410 738
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	1 068 727	0	1 068 727
Autosuffisance et moyens d'existence	4 435 241	0	4 435 241
Sous-total	5 503 969	0	5 503 969
Solutions durables			
Retour volontaire	331 317	0	331 317
Réinstallation	1 229 604	0	1 229 604
Sous-total	1 560 922	0	1 560 922
Appui à la logistique et aux opérations			
Gestion des opérations, coordination et appui	2 839 294	0	2 839 294
Sous-total	2 839 294	0	2 839 294
Budget total 2015	85 170 372	0	85 170 372